

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 4 décembre 2020

SAISIE EXCEPTIONNELLE DE 653 KILOS DE POLLEN DE CANNABIS PAR LA BRIGADE DES DOUANES DE BOURGES

Le 2 décembre 2020, les agents de la brigade des douanes de Bourges ont procédé à une saisie de 653 kilos de pollen de cannabis, la plus importante saisie de pollen de cannabis réalisée par la douane cette année.

En opération de contrôle sur l'autoroute A71, les douaniers berruyers ont sélectionné un poids-lourd espagnol dans le sens Sud / Nord, et procédé à une fouille approfondie de son chargement à la gare de péage de Bourges.

Le contrôle physique de la remorque a permis, grâce à l'expérience des agents des douanes, d'identifier très rapidement la marchandise de fraude, cachée grossièrement dans des cartons au milieu du reste du chargement.

La fouille complète de l'ensemble routier aboutira à la découverte de 653 kilos de pollen de cannabis, représentant une valeur estimée à 6,5 millions d'euros sur le marché illicite de la revente de stupéfiants.

Le conducteur a été remis à la section de recherche de la Gendarmerie de Bourges (18).

Avec cette saisie remarquable, les douaniers de Bourges battent, en 2020, le record qu'ils avaient eux-mêmes établi le 28 octobre dernier pour ce type de marchandises (210 kilos de pollen de cannabis et 44 kilos de résine de cannabis).

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

Lien vers l'album photo : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/Cx5J71>

Lien vers le communiqué de presse de la saisie de 254 kilos de cannabis : [cliquer ici](#)

Contact : Direction régionale des douanes du Centre-Val de Loire – Pôle Action Économique, 10, boulevard de Verdun – 45 000 ORLÉANS

Contact presse : 09 70 27 65 03 / benjamin.baud@douane.finances.gouv.fr

